

Au-delà des bruits de fonds...



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif • Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

2002 : une année difficile qui augure des jours meilleurs

Sans l'ombre d'un doute, 2002 s'est avérée une année très difficile pour le secteur financier, et plus particulièrement pour l'industrie des fonds communs de placement. La situation est à ce point grave qu'il faut remonter à 1929 pour trouver une situation baissière d'une telle durée et d'une pareille ampleur.

Bien que l'année fut particulièrement difficile, les Fonds FMOQ terminent 2002 avec des ventes nettes relativement similaires à celles de l'an passé. Il s'agit, à notre avis, d'une confirmation claire et non équivoque de la maturité financière de la majorité des participants aux Fonds FMOQ qui ne se sont pas laissés distraire par les « bruits de fonds ».

Il est peut-être le temps de revoir votre portefeuille de placement

Après la période turbulente que nous avons connue, il est peut-être temps de revoir la composition de votre portefeuille. Nos conseillers sont disponibles pour vous assister dans cette tâche. N'hésitez pas à prendre contact avec eux, et ce, en toute confiance. Comme ils ne sont pas assujettis à des objectifs de vente ni rémunérés à commissions, nos professionnels sont en mesure de vous fournir des conseils impartiaux.

Un changement de gestionnaire

Dès janvier 2003, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* procédera à un changement de gestionnaire au niveau des actifs investis en actions canadiennes. Pour en savoir davantage, nous vous invitons à prendre connaissance de l'article publié dans le présent numéro. La Société compte également réviser, au cours de 2003, tous les mandats de gestion des divers Fonds FMOQ, et ce, afin de s'assurer que chacun de ces derniers soit effectivement géré par la meilleure équipe possible.

Légère hausse des honoraires de gestion en 2003

Après deux ans de baisse des marchés, il appert que les revenus de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* ont chuté au cours de cette période.

Afin d'être en mesure de maintenir les services à leur niveau actuel, nous sommes contraints de hausser légèrement les frais de gestion de certains Fonds FMOQ. Ainsi, en 2003, les honoraires de gestion seront de 0,95 % pour tous les Fonds, à l'exception du Fonds monétaire FMOQ dont les frais seront maintenus à 0,40 %.

Au cours de la dernière année, plusieurs familles de fonds ont décrété des hausses des frais de gestion. Plusieurs feront de même à compter du 1^{er} janvier 2003. Un grand nombre de familles ont opté pour une méthode indirecte qui consiste à faire payer, par les fonds, des dépenses jusqu'alors à la charge de la société gérante. Même si la hausse du pourcentage des honoraires prélevés est ainsi limitée, le résultat sur le ratio des frais de gestion (RFG) est identique!

Les Fonds FMOQ ayant toujours pratiqué une politique de transparence, le conseil d'administration a refusé d'utiliser cette technique. Tout comme auparavant, les seuls frais imputés aux Fonds FMOQ sont les frais de gestion de 0,95 % et celui de 0,40 % applicable au Fonds monétaire FMOQ. Ainsi, en y ajoutant les taxes applicables, les RFG des Fonds FMOQ devraient donc être de 1,02 %, et de 0,43 % (Fonds monétaire FMOQ). Ces RFG demeurent parmi les plus bas de l'industrie et inférieurs à ceux des autres fonds communs de placement offerts aux médecins du Québec.

À titre d'exemple, voici les ratios moyens de l'ensemble des fonds disponibles au Canada, pour chaque type de fonds (au 30 novembre 2002) :

• Fonds monétaires canadiens	1,11 %
• Fonds équilibrés canadiens	2,50 %
• Fonds obligations canadiennes	1,90 %
• Fonds obligations internationales	2,18 %
• Fonds actions canadiennes	2,67 %
• Fonds actions internationales	2,84 %
• Toutes catégories confondues	2,54 %

Période des REER 2003

Un rappel important! La date limite pour cotiser à votre REER pour l'année fiscale 2002 est le 3 mars 2003. Afin de mieux vous servir, nos bureaux de Montréal et de Québec seront ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, entre le 19 février et le 3 mars, et de 9 h à 15 h, le samedi 1^{er} mars 2003.

Assemblée annuelle 2003

C'est le 27 mars 2003, à Québec, que se tiendra l'assemblée annuelle des Fonds FMOQ. Il s'agit d'une occasion privilégiée pour rencontrer le personnel de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* ainsi que les gestionnaires de vos Fonds. Au cours des prochaines semaines, vous recevrez une invitation à laquelle, espérons-nous, vous répondrez en grand nombre.

Activités de l'automne 2002

Au cours de l'automne dernier, nous avons participé une fois de plus à la tournée du président auprès des associations affiliées à la FMOQ. Nous tenons à remercier les membres des exécutifs des diverses associations qui nous ont donné l'opportunité de vous rencontrer. Merci également aux participants qui nous ont accueillis chaleureusement.

La Société a aussi participé au Salon Vision Show 2002, un événement majeur parrainé par l'Association des Optométristes du Québec. Nous exprimons notre profonde gratitude à l'Association pour sa collaboration tout au long de cette activité ainsi qu'aux participants qui ont manifesté un vif intérêt pour nos produits et services.

C'est avec plaisir et enthousiasme que l'équipe de la Société renouvellera ces expériences en 2003.

Du nouveau dans notre site internet

À ce jour, plus de 250 participants aux Fonds FMOQ se sont prévalus de la possibilité d'accéder à leur compte par le biais d'internet. À compter du 6 janvier 2003, ils pourront également imprimer, s'ils le souhaitent, un relevé de compte appelé « Sommaire des placements ».

De plus, nous sommes à compléter les travaux requis afin de permettre aux participants internautes de nous transmettre leurs instructions par le biais d'internet. À suivre!

Nouvelle brochure : « Gestion de placement »

Pour une troisième année consécutive, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* publie une brochure d'information de très grande qualité. Consacrée à la Gestion de placement, cette nouvelle brochure complète les deux précédentes qui traitaient du REER et des Fonds communs de placement. Nous espérons que vous apprécierez le contenu informatif de ce document et vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

Nomination de D^r Jacques Dinelle

Le 14 décembre dernier, le conseil général de la FMOQ a rendu hommage à deux de ses membres qui se sont particulièrement illustrés au sein de la Fédération. D^r Clément Richer, ex-président de la FMOQ, et D^r Jacques Dinelle, initiateur des Fonds FMOQ, se sont vu accorder le prestigieux titre de « membre émérite ».

Nous profitons de l'occasion pour remercier, au nom de tous les participants aux Fonds FMOQ, D^r Jacques Dinelle pour sa contribution exceptionnelle au développement, au rayonnement et à la croissance des Fonds FMOQ. Pour les incalculables heures de travail consacrées à la sécurité financière des membres de la FMOQ, merci Jacques!

Bienvenue à M. Paul Angers

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* est heureuse d'accueillir M. Paul Angers au sein de son effectif. Fort de plusieurs années d'expérience dans le domaine du courtage des valeurs mobilières, M. Angers s'est joint à notre équipe à titre de responsable du développement des services de courtage en valeurs mobilières.

Bonne année 2003

En cette période de l'année, tout un chacun des membres de notre équipe se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité!

FONDS
D'INVESTISSEMENT
FMOQ

Décembre 2002
Volume VIII, numéro 4

Dans ce numéro...

Les temps changent,
la structure de gestion
des Fonds FMOQ aussi!

•
L'histoire en capsules

•
Survol des marchés
financiers

•
Fluctuations
des marchés boursiers

•
Stratégie
de placement REER

•
Rendements
des Fonds FMOQ

•
Valeurs unitaires
des parts

•
Évolution
d'un investissement
de 1 000 \$

•
Programme
de conférences
1^{er} trimestre 2003



JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.



MARTIN VALLÉE, CFA
Représentant en épargne collective
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Les temps changent, la structure de gestion des Fonds FMOQ aussi !

Le 11 décembre dernier, le conseil d'administration de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, gérante des fonds communs de placement de la FMOQ, a approuvé d'importantes modifications à la structure de gestion des Fonds FMOQ.

Bref rappel historique

Depuis 1979, soit l'année de la création du premier fonds (le Fonds omnibus FMOQ), les divers Fonds FMOQ sont gérés par la firme TAL Gestion globale d'actifs inc. (TAL). En 1981 et en 2001, ces importants mandats de gestion ont été révisés. À chaque occasion, les mandats de TAL ont été renouvelés.

Depuis quelques années maintenant, l'industrie de la gestion de portefeuille est en profonde mutation, voire en perpétuelle évolution. De fait, ce secteur d'activité a connu et connaît encore de nombreux changements (disparitions de firmes, fusions, acquisitions, départ de personnel, etc.) qui, de toute évidence, ont des impacts importants sur la qualité des services fournis ainsi que sur les résultats.

Les gérants des familles de fonds comme les Fonds FMOQ devant sélectionner les responsables de la gestion de leurs divers fonds, ils doivent être constamment à l'affût de tous les changements qui peuvent influencer sur la gestion quotidienne des portefeuilles de placement. Et puisque ce ne sont pas des personnes morales mais bien des individus qui gèrent les portefeuilles, il ne fait aucun doute que le facteur humain a une influence primordiale sur les résultats obtenus; d'où la nécessité d'accorder une attention particulière aux professionnels qui sont mandatés pour exécuter cette tâche névralgique.

Comité de révision des mandats de gestion

Au cours de l'été dernier, le conseil d'administration des Fonds FMOQ a amorcé une démarche permanente de révision des mandats de gestion des Fonds FMOQ, et ce, en mettant sur pied un comité composé des docteurs Jacques Dinelle et Hugues Bergeron et de M. Jean-Guy Desjardins, tous trois membres du conseil, ainsi que des deux soussignés, à titre de représentants de la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*

À la suite du départ de M. Denis Ouellet de TAL, et compte tenu de l'importance de la classe d'actif des « actions canadiennes » dans l'ensemble des actifs des Fonds FMOQ, la révision de la gestion de cette classe s'est vite imposée comme une priorité pour le comité.

Regroupement des actifs « actions canadiennes »

Le comité a donc commencé par revoir la structure actuelle de gestion. Il a opté pour un regroupement, au sein du Fonds actions canadiennes FMOQ, de tous les actifs « actions canadiennes » de tous les Fonds FMOQ. En d'autres mots, tous les actifs « actions canadiennes » de tous les Fonds (omnibus, de placement, équilibré et actions canadiennes) seront regroupés au sein du Fonds actions canadiennes FMOQ. Quant aux autres Fonds FMOQ, ils acquerront des parts de ce dernier pour combler leurs besoins en investissement.

Cette décision comporte indéniablement plusieurs avantages :

- 1) la possibilité de confier au(x) même(s) gestionnaire(s), selon une même philosophie de gestion, tous les actifs « actions canadiennes »;
- 2) la constitution d'un portefeuille plus important permettant la sélection de plus d'un gestionnaire, si souhaité;
- 3) un suivi plus aisé et une capacité de réaction plus rapide.

La société a d'ailleurs déjà obtenu, de la Commission des valeurs mobilières du Québec, des dispenses permettant aux Fonds FMOQ diversifiés (omnibus, de placement et équilibré) d'investir plus de 10 % de leur avoir dans le Fonds actions canadiennes FMOQ et de détenir plus de 10 % de ce Fonds.

Gestion des actifs « actions canadiennes »

Une fois regroupés les actifs « actions canadiennes » des divers Fonds FMOQ (près de 150 millions \$), le comité pouvait envisager de confier à plus d'un gestionnaire le mandat de gérer ces actifs. Il s'est donc employé à définir une formule de répartition qui permettra :

- 1) de limiter la volatilité des rendements;
- 2) de mettre en valeur, pour le bénéfice des participants aux Fonds FMOQ, l'écart du niveau du ratio des frais de gestion (RFG) des Fonds FMOQ par rapport à celui des autres fonds communs de placement;
- 3) d'ajouter une plus-value aux résultats en confiant une partie du portefeuille à un (ou des) gestionnaire(s) qui, de l'avis du comité, privilégie(nt) une approche susceptible de générer une performance supérieure à la moyenne.

Style de gestion plus innovateur

Après avoir jonglé avec les divers types de gestion de portefeuille (style valeur, style croissance, etc.), le comité a opté pour une approche plus novatrice.

D'abord, 40 % du portefeuille sera confié à un gestionnaire pratiquant une gestion appelée « Indiciel Plus ». Cette pratique consiste à gérer en fonction d'un indice de référence, en l'occurrence l'indice composite S&P/TSX. Le gestionnaire ne « copie » pas parfaitement l'indice, car il laisse de côté certains titres qui ne répondent pas à ses critères et en surpondère d'autres qui devraient faire mieux que leurs secteurs respectifs.

Au cours des dernières années, cette approche a généré une plus-value régulière et intéressante. Jumelée à notre ratio des frais de gestion nettement inférieur à la moyenne de l'industrie, cette méthode devrait nous permettre de faire mieux que la médiane dans cette portion de portefeuille, et ce, année après année.

Ensuite, le comité a dû confier le reste du portefeuille à un (ou des) gestionnaire(s) plus actif(s) et en mesure de prendre des positions pouvant dévier sensiblement de l'indice. Pourquoi ? Pour que les Fonds FMOQ se démarquent comme ils l'ont fait par le passé et pour qu'ils se classent dans le premier quartile sur de plus longues périodes.

Le comité a alors décidé de séparer le reste du portefeuille entre un gestionnaire spécialisé dans la sélection de titres de grande capitalisation (dans une proportion de 40 %) et un gestionnaire spécialisé dans la sélection de titres de petite capitalisation (dans une proportion de 20 %).

Une telle répartition devrait permettre de tirer le meilleur de ces deux types de sociétés dont les résultats sont souvent à contresens ou déphasés. Le comité a donc entrepris une recherche d'un ou de plusieurs gestionnaire(s) ayant toutes les caractéristiques nécessaires pour livrer, à court et à moyen termes, les résultats escomptés.

Pour cette troisième étape, le comité a pu compter sur l'assistance de consultants possédant une expertise confirmée dans ce genre de recherche. À cet effet, la structure corporative, la composition de l'actionnariat, le volume d'actifs sous gestion, la stabilité des ressources et leur mode de rémunération, le style de gestion, la démarche de prise de décision pour l'achat et la vente de titres, les résultats passés (bien qu'ils ne soient pas garants de l'avenir), les frais de gestion, etc. sont des éléments qui ont été pris en compte. À la suite d'une présélection rigoureuse, quelques sociétés ont été approchées afin de confirmer les éléments évalués et de s'assurer qu'elles pourront entretenir des relations harmonieuses.

Les services des firmes Barclay's Investment (Indiciel Plus) et Les Placements Natcan (actions de grande capitalisation et actions de petite capitalisation) ont été retenus.

Mécanisme de vigie

Les modifications susmentionnées entreront en vigueur au cours du mois de janvier 2003.

Bien qu'il soit confiant d'avoir effectué les meilleurs choix, le comité a décidé de mettre en place une véritable vigie afin de s'assurer que les changements apportés procurent les résultats escomptés et, surtout, d'être en mesure de réagir promptement à tout changement pouvant influencer la capacité de la Société ou des individus à effectuer correctement leurs mandats.

Dans le cadre de cette démarche, la Société compte réviser l'ensemble des mandats de gestion des Fonds FMOQ au cours de la prochaine année.

TAL toujours partenaire des Fonds FMOQ

La Société profite de l'occasion pour remercier la firme TAL pour les excellents et loyaux services en gestion des « actions canadiennes » qu'elle a rendus au cours des 23 dernières années.

Il est à noter que TAL demeure responsable de la gestion des autres classes d'actif des Fonds FMOQ.

L'histoire en capsules



Les écoles médicales et les « secrets du métier »

Graduellement, les anciennes familles de médecins de l'Antiquité se sont transformées en écoles animées par un maître. Les disciples qui n'étaient pas des « fils de la maison » recevaient l'enseignement après avoir signé un contrat d'une durée moyenne de six ans et qui prévoyait une rétribution. Une fois cette période échuë, ils pouvaient aller parfaire leur formation dans d'autres écoles, avec d'autres maîtres.

Bien que les écoles exigeaient que les savoirs transmis demeurent à l'intérieur de leurs murs, la littérature médicale de l'Antiquité grecque et latine était néanmoins très abondante, en raison de la renommée professionnelle que les publications conféraient aux écoles. Il appert cependant que ces ouvrages n'étaient pas très explicites sur les « secrets du métier », chacune des écoles refusant que ses « trucs » soient copiés par d'autres.

Cette règle du secret, qui s'apparentait davantage à une règle de pratique commerciale similaire à celles que nous connaissons de nos jours, était une condition de la réussite professionnelle. Elle a cependant été quelque peu occultée par un élément fondamental de la déontologie médicale, à savoir le secret professionnel tel qu'énoncé dans le serment d'Hippocrate dont voici l'extrait pertinent :

« Quoi que je voie ou entende dans la société pendant l'exercice ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a jamais besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas. »

Source : CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.



NICK IAROCCI
Vice-président • TAL Gestion globale d'actifs inc.

Survol des marchés financiers

Même si la Réserve fédérale était préoccupée par la croissance économique plus faible qui a marqué le quatrième trimestre aux États-Unis, l'apparition de certains signes donne à penser que le pire est peut-être passé. L'investissement dans le secteur résidentiel est redevenu positif, les stocks ont progressé, les dépenses gouvernementales ont été révisées à la hausse et les commandes de biens durables ont augmenté, laissant entrevoir aussi un regain dans le secteur manufacturier. Le revenu personnel et les dépenses des particuliers se sont améliorées, tandis que les demandes initiales de prestations d'assurance-chômage ont continué de baisser. Les consommateurs sont également plus confiants, bien qu'il faille toujours interpréter cette donnée avec prudence. Malgré tout, les détaillants devraient connaître une période des fêtes plus active que prévu, de sorte que les bénéfices continueront sans doute à s'améliorer et à faire encore monter la Bourse. Par contre, l'économie canadienne a semblé s'essouffler vers la fin de 2002. C'était la première fois en deux ans qu'elle faisait moins bien que l'économie américaine, si l'on considère la croissance annualisée au troisième trimestre. L'habitation, l'investissement des entreprises, les exportations et les dépenses gouvernementales ont tous donné du tonus à l'économie, mais le consommateur a finalement pris un moment de répit. Bien que l'inflation fondamentale soit restée relativement stable, le taux d'inflation officiel a grimpé à 3,2 % sur douze mois et mérite d'être surveillé par la Banque du Canada. Néanmoins, celle-ci a décidé de laisser les taux d'intérêt intacts, compte tenu de la situation internationale incertaine qui pourrait menacer la croissance intérieure. En Europe, les perspectives de croissance ont continué de se détériorer au troisième trimestre, au point où la Banque centrale européenne (BCE) pourrait être forcée d'abaisser son taux directeur en dépit de l'inflation. La confiance des entreprises a fléchi considérablement, alors que la confiance des consommateurs reste fragile. Comme les ordres de fabrication et la production industrielle piquent du nez et que le chômage reste élevé, la croissance en Europe demeure ténue. Entre temps, en Asie, les perspectives économiques sont restées tributaires des secteurs axés sur l'exportation, en particulier la technologie. Au Japon, l'économie intérieure est restée anémique dans la mesure où les ventes au détail et la production industrielle ont poursuivi leur dégringolade. Le taux de chômage s'est élevé à 5,5 %, ce qui laisse sous-entendre que les dépenses de consommation ne s'amélioreront sans doute pas dans un proche avenir.

Au Canada, les rendements obligataires ont pris la direction inverse pour la première fois depuis mars, en grande partie à cause de la forte remontée des actions au quatrième trimestre. Même si on a de nouveau craint une rechute aux États-Unis et qu'on est ainsi de plus en plus convaincu que la Réserve fédérale réduira encore les taux, les Bourses ont réagi comme si la mauvaise nouvelle avait déjà été anticipée. Les obligations du Trésor américain à court terme ont remonté quelque peu, tandis que les obligations à plus long terme sont restées soumises à de fortes pressions en raison d'une offre accrue, de l'apaisement des tensions entre les États-Unis et l'Irak et de la remontée des marchés boursiers. Les marchés obligataires de la zone euro ont également été soumis à des pressions dans la mesure où les rendements ont semblé augmenter sur toute la courbe. Toutefois, les statistiques économiques médiocres ont attisé les spéculations voulant que la BCE abaisse les taux d'intérêt. Au Japon, les obligations se sont appréciées à la suite des difficultés du marché boursier et de la décision de la Banque du Japon d'accroître ses achats mensuels d'obligations. Au quatrième trimestre, l'indice

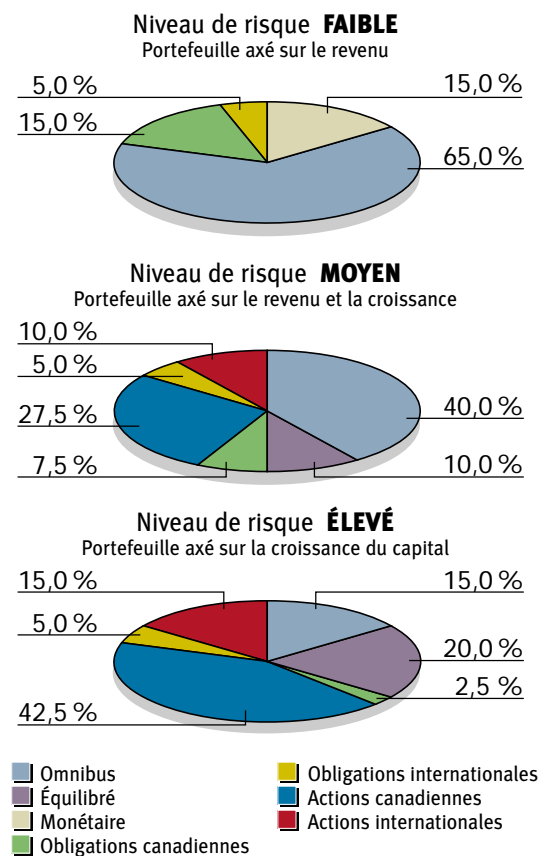
composé TSX a finalement semblé dissiper son humeur maussade après le solide coup de pouce donné par les actions canadiennes. Cott Corporation a battu ses prévisions de bénéfices et fait grimper ses perspectives pour l'ensemble de l'année, pendant que Celestica affichait un bénéfice légèrement supérieur aux prévisions. Rogers Communications et Rogers Wireless ont déclaré d'excellents résultats trimestriels, tandis que Nortel Networks a affiché une perte moindre et prévoit une amélioration au quatrième trimestre. De son côté, Petro-Canada a fait savoir que son bénéfice avait plus que doublé au troisième trimestre, par rapport à la même période l'an dernier. Les actions américaines ont également bondi au quatrième trimestre après que les investisseurs eurent fait main basse sur les aubaines en prévision du redressement des bénéfices. Le climat a été soutenu par l'apaisement des tensions avec l'Irak et par l'absence de toute irrégularité observée dans les grandes sociétés. Citigroup, Bank of America, Fannie Mae, General Motors, Johnson & Johnson, Kellogg, Procter and Gamble, Clorox, Pepsi et Yahoo ont toutes déclaré un bénéfice supérieur aux prévisions.

Les actions européennes ont, elles aussi, « surfé » sur la vague qui a soulevé les actions en Amérique du Nord. Au troisième trimestre, Royal Dutch Petroleum a déclaré un bénéfice supérieur aux prévisions, tandis que Marks and Spencer a noté un accroissement de ses ventes. Nokia a également amélioré le climat en annonçant que son bénéfice avant impôts était supérieur aux prévisions, et le géant allemand du logiciel, SAP, déclarait au troisième trimestre un bénéfice supérieur aux prévisions. Les actions asiatiques, à l'exclusion des actions japonaises, ont également remonté modérément après que les chasseurs d'aubaines eurent remis la main sur les actions qui s'échangeaient à un cours attrayant. Le marché japonais a été victime de l'inaction qui entoure le problème de plus en plus épineux des prêts irrécouvrables consentis par les banques et de l'atonie économique persistante qui attise les craintes d'une déflation. Sony a fait état d'un trimestre rentable et révisé à la hausse ses prévisions de bénéfice net pour l'année entière. Singapore Airlines a monté en flèche après avoir déclaré, au premier semestre, un bénéfice net supérieur de près de cinq fois au résultat précédent. Taiwan Semiconductor a lui aussi remonté après avoir annoncé que son activité croîtrait deux fois plus vite que celle du reste de l'industrie des puces électroniques.

La remontée des Bourses survenue un peu partout dans le monde au quatrième trimestre est encourageante, puisqu'elle a beaucoup de profondeur et touche presque toutes les régions. Même les actions japonaises ont réussi à faire des gains, malgré les inquiétudes persistantes qu'on entretient sur la solidité de l'économie nippone. Par rapport aux obligations, les actions continuent d'offrir une plus grande valeur, car le ratio bénéfice-cours reste supérieur au rendement des obligations du Trésor à long terme. Même si nous sommes persuadés que l'activité économique et les bénéfices connaîtront d'autres améliorations au cours des prochains trimestres, nous estimons que les risques d'une guerre entre les États-Unis et l'Irak ou d'autres attentats terroristes, par exemple, pourraient limiter les gains en Bourse, du moins à court terme. En ce qui concerne notre stratégie de répartition de l'actif, nous allons donc continuer de surpondérer les liquidités, de sous-pondérer les titres à revenu fixe, de rester au point neutre pour les actions internationales et de surpondérer les actions nord-américaines.

Stratégie de placement REER

Suggestion de répartition



Fonds de placement FMOQ : Ce Fonds ne fait pas partie des stratégies de placement suggérées, n'étant pas admissible au REER.

Fluctuations des marchés boursiers

Indices*	02.12.31	Écarts	02.09.30	Écarts	02.06.30
S & P / TSX (Toronto)	6 614,54	7,0 %	6 180,42	-13,5 %	7 145,61
S & P 500 (New York)	1 389,93	7,5 %	1 293,23	-14,1 %	1 505,40
JP MORGAN (ex. Canada)	350,30	4,1 %	336,52	8,6 %	309,76
EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient)	1 504,99	5,8 %	1 422,92	-16,7 %	1 707,97

* Convertis en dollars canadiens sauf pour le JP MORGAN.

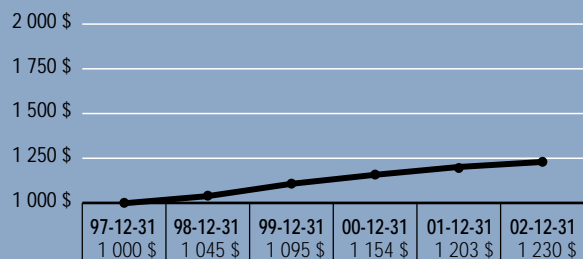
Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$) au 31 décembre 2002

Fonds FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	2,23	3,24	3,96	4,17	4,23	4,62	10,014
Omnibus	-8,58	-3,44	-1,00	2,10	3,59	8,46	17,817
Fonds de placement	-12,16	-6,72	-4,57	1,92	4,20	9,58	17,268
Équilibré	-11,63	-6,41	-4,28	1,56	s.o.	2,24 (27.11.98)	9,588
Obligations canadiennes	8,40	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	9,11 (16.03.01)	10,623
Obligations internationales	17,05	12,10	9,30	4,14	5,54	6,98	10,214
Actions canadiennes	-15,03	-7,98	-2,38	3,91	4,11	8,53 (31.05.94)	13,642
Actions internationales	-18,70	-14,81	-14,06	-6,70	0,10	2,63 (31.05.94)	7,106

Évolution d'un investissement de 1 000 \$

Ces graphiques illustrent, pour chacun des Fonds FMOQ, l'évolution d'un investissement de 1 000 \$ fait il y a cinq ans (ou à la date de création du Fonds) et dont tous les revenus ont été réinvestis.

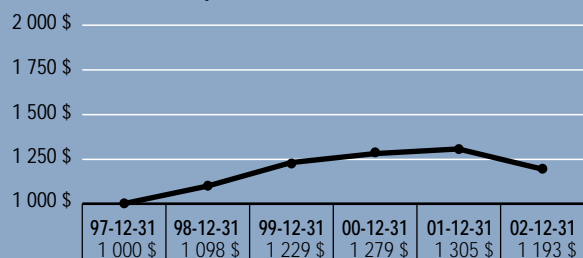
Fonds monétaire FMOQ



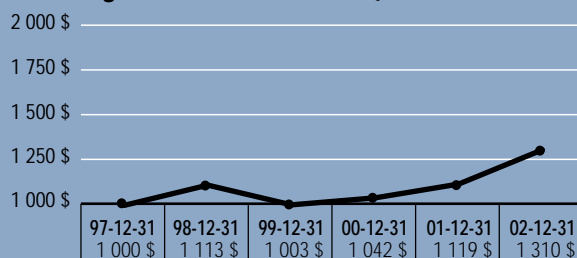
Fonds obligations canadiennes FMOQ



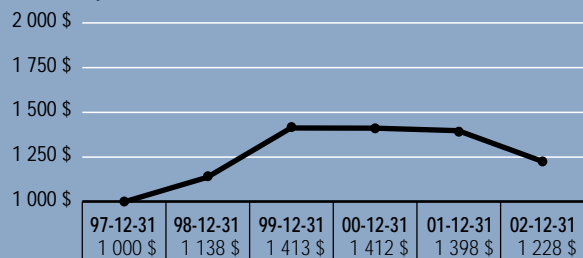
Fonds omnibus FMOQ



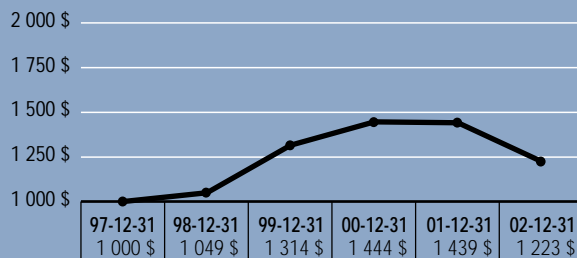
Fonds obligations internationales FMOQ



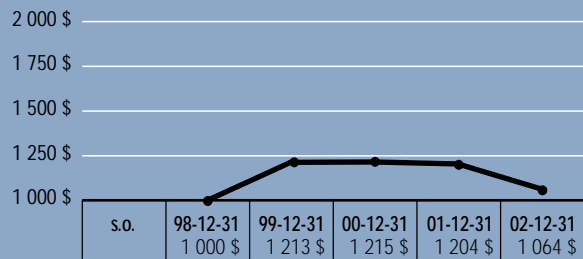
Fonds de placement FMOQ



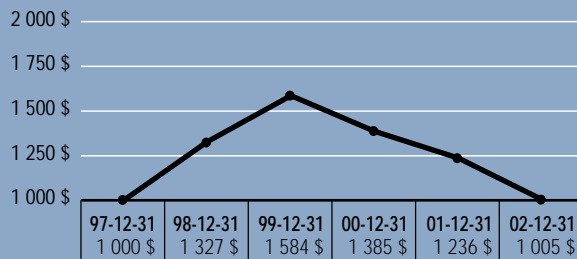
Fonds actions canadiennes FMOQ



Fonds équilibré FMOQ



Fonds actions internationales FMOQ



IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*, cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 2,57 % pour la période de sept jours arrêtee à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

Programme de conférences 1^{er} trimestre 2003



23 janvier à Québec :
Les perspectives économiques 2003 ;

29 janvier à Montréal :
Les perspectives économiques 2003 ;

5 février à Montréal :
L'incorporation des professionnels ;

6 février à Hull :
Le patrimoine familial et les régimes matrimoniaux ;

13 février à Québec :
L'incorporation des professionnels ;

20 mars à Sherbrooke :
La planification financière de la retraite ;

26 mars à Rimouski :
Les fraudes économiques.

Important :
Pour réserver sa place à l'une ou l'autre de ces soirées, il est important de téléphoner, le plus tôt possible, à l'un des numéros suivants : **(514) 868-2082 poste 262** ou **1 888 558-5658 poste 262.**



Montréal

1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1111
Montréal (Québec)
H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597
Télécopieur : (514) 868-2088

Québec

Place Iberville III
2960, boulevard Laurier
Bureau 040
Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777
Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées :
(514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Site internet : www.fondsfoq.com
Courriel : info@fondsfoq.com